



SYNDICAT U.N.S.A. DES AGENTS DE DIRECTION DES ORGANISMES de SECURITE SOCIALE

Siège social : 21, rue Jules Ferry 93177 BAGNOLET

Relevé de conclusions / Réunion du « Bureau élargi » du 4 Mars 2021

Participants à la réunion visio

NUTTIN Catherine / Sous-Dir CNAV
COJEAN Michel / Retraite 1-7-2020
HARLEY Myriam / Dir CAF des Côtes d'Amor
LEPRINCE Vincent / Sous-Dir Urssaf PDL
NAULEAU Michael / DCF Urssaf Paris
FILIOL Olivier / Dir CPAM Lot-et-Garonne
GARGADENNEC Erwan / Dir mission CNAF

Excusés

Régis BOSSEZ, Frank GEOFFROIS, Benoît SERIO, Alain TETEDOIE

1. Retours sur la réunion de la Commission REY du 4 mars matin

Myriam qui représentait l'UNSA ADOSS fait un bref résumé de la réunion consacrée à l'approfondissement de l'examen des thématiques transversales qui s'imbriquent avec plus ou moins de cohérence dans les 5 scénarii d'évolution des modalités de gestion des carrières des agents de de direction. [CR détaillé en PJ](#)



En préambule les représentants des organisations syndicales sont intervenus tour à tour pour demander l'ouverture de la négociation sur la classification AD. L'expression de cette unanimité en présence des responsables DSS et Ucanss vient utilement compléter et appuyer l'initiative intersyndicale en cours.

Sur la forme, cette réunion s'est bien passée avec une participation active et équilibrée des représentants OS AD. La dernière réunion de la Commission du 11 Mars sera consacrée à la mise à jour des scénarii, la relecture des 9 thématiques transversales et l'ajout de quelques données chiffrées actualisées. Tous ces éléments serviront à l'élaboration du livrable que remettra Jean-Louis REY à la DSS dans le courant du mois de Mars.

La DSS conviera ensuite l'ensemble des OS AD à une phase de concertation visant à les associer, ou tout au moins les informer, aux évolutions qui résulteront de tout ou partie du ou des scénarii qu'elle privilégiera.

2. Suivi du droit syndical

Suivant à la demande Ucanss, l'UNSA ADOSS confirmera l'utilisation de notre BAL générique contact@unsa-adoss.org comme « Login » de connexion à l'application dédiée au suivi du droit syndical.

Cette application donne notamment la possibilité de gérer les listes de bénéficiaires d'un mandat syndical ainsi que les temps d'activité syndicale.

En pratique son usage (*et le mot de passe associé*) sera réservé à 2 ou 3 responsables du Bureau UNSA.

3. Projet de communiqué intersyndical sur la demande d'ouverture d'une négociation de la Classification AD

Au terme de différents échanges et de quelques amendements le projet de communiqué commun qui sera transmis au Président du Comex, au Ministre de la Santé et de la Solidarité, au DSS et au Directeur de l'Ucanss a été validé par l'ensemble des OS AD (PJ).



Pour sa part, l'UNSA ADOSS n'a pas maintenu ses propositions de modification qui ne changeaient pas la finalité du texte, préférant privilégier l'unité de la demande intersyndicale.

Dès sa transmission aux responsables visés (vers le 8 mars a priori), le communiqué intersyndical sera relayé par l'UNSA ADOSS vers l'ensemble des AD du régime général et mis en ligne sur notre site internet.

Par ailleurs, il sera complété dans la foulée par un 2^{ème} communiqué spécifique de l'UNSA ADOSS visant la même demande et reflétant davantage sa sensibilité (PJ).



4. Suggestions d'amélioration du site UNSA ADOSS

Le secrétaire avait transmis aux AD du Bureau par mail le 27 janvier (16 :13) un document synthétisant différentes propositions d'améliorations du site UNSA ADOOS portant sur différents points :

- La forme graphique et l'agencement des principales rubriques
- Les thèmes des principales rubriques et leurs contenus
- Le contenu des rubriques accessibles uniquement sur l'Espace réservé aux adhérents

En l'absence d'observations, une nouvelle invitation avait été faite aux participants de la dernière réunion de Bureau du 2 février pour qu'ils transmettent leurs propres suggestions.

☞ On ne peut que constater à regret qu'**aucune proposition n'est parvenue**, ce qui reflète à la fois la difficulté des membres du Bureau à dégager de la disponibilité pour s'impliquer dans le projet essentiel du site internet, mais aussi l'isolement du secrétaire pour le porter.

5. Point sur la diffusion des communiqués UNSA ADOSS et la progression des adhésions

Comparativement aux précédents, le communiqué sur le transfert du recouvrement des cotisations Agirc - Arcco diffusé le 16 février a fait l'objet d'une meilleure pénétration (25 % d'ouvriers) dans les réseaux au regard des statistiques du prestataire « Sendinblue ».

ID	NOM	DESTINATAIRES	OUVREURS	CLIQUEURS	DÉSINSCRITS	DATE D'ENVOI
#15	RECOUVREMENT DES COTISATI...	1 706 100%	420 25,15%	190 11,38%	5 0,30%	16 Feb, 2021
#13	L'UNSA ADOSS REMERCIE SES...	1 702 100%	195 12,91%	85 5,63%	0 0%	12 Nov, 2020
#12	ELECTIONS A LA C.P.N.I. D...	1 707 100%	166 10,99%	80 5,30%	0 0%	28 Oct, 2020

Cela est sans doute lié aux informations relayées à notre demande par l'Ucanss vers les directions de branche afin de « Whitelister » les serveurs émetteurs de l'expéditeur des push mails, mais cela reste à vérifier sur la durée.

☞ Les contacts téléphoniques vers les AD sympathisants envisagés (cf paragraphe 6) après la diffusion des 2 prochains communiqués pourront être mis à profit pour les interroger sur la réalité de réception de nos mails.

Les adhésions en revanche progressent peu, notre compteur restant bloqué à **11 adhérents** (<https://unsa-adoss.org/wp-admin/admin.php?page=wc-admin&path=%2Fcustomers>).

Face au constat partagé que les communiqués en eux-mêmes ne déclenchent pas d'adhésions spontanées (*aucune sur le communiqué recouvrement Agirc- Arcco pourtant ouvert par 420 AD*), il est décidé de promouvoir les adhésions via des contacts téléphoniques directs.

6. Action de promotion des adhésions via des contacts téléphoniques directs

Afin de faire progresser substantiellement le nombre d'adhérents, chaque membre du Bureau est invité à contacter téléphoniquement des AD de leur connaissance ou de leur réseau, susceptibles a priori d'adhérer, soit en raison de leur sympathie présumée pour l'UNSA, soit parce qu'ils y ont adhéré par le passé au sein du RSI.

A cet effet, il est convenu de cibler prioritairement la liste des 203 AD sympathisants que nous avons constitué en octobre 2020, cette liste identifiant par ailleurs **35 AD surlignés en jaune** anciennement adhérents de l'UNSA.



☞ L'objectif convenu est que chaque membre du Bureau **contacte** (sur cette liste ou en dehors) au moins **10 AD** par téléphone et de faire a minima **5 adhésions**.

En pratique, si les AD sont réticents pour payer la cotisation annuelle de **350 €**, il pourra leur être indiqué qu'ils ont la faculté d'adhérer à compter du 1^{er} avril prochain puisque cette échéance est proche, la cotisation proratisée étant alors de **262,50 €**.

Un premier point sur les adhésions intervenues sera fait lors de la prochaine réunion de Bureau du 1^{er} avril.

7. Répartition des missions de représentation de l'UNSA dans les instances nationales de négociation

L'objectif de cette répartition est d'assurer une représentation minimale dans la majorité des instances en privilégiant celles qui sont a priori stratégiques pour les agents de direction.

Au terme de nos échanges un premier arbitrage est fait en séance portant tant sur :

- ⇒ le choix et la fréquence de participation dans les instances dans lesquelles sera représentée
- ⇒ la désignation des AD volontaires pour y représenter l'UNSA ADOSS



Tous les membres du Bureau n'étant pas présent à la réunion, ces orientations sont encore **provisoires** et pourront être confirmées lors de la prochaine réunion de Bureau du 1^{er} avril.

☞ D'ici là les AD qui n'ont pu participer à cette discussion sont invités à se positionner en consultant si besoin l'objet des instances dans le tableau récapitulatif des instances et missions en PJ.



8. Désignation de bénéficiaires d'un mandat syndical et composition du Bureau UNSA ADOSS

Le Secrétaire revient sur l'opportunité de désigner un ou des bénéficiaires d'un mandat syndical au regard de l'assiduité relative que requiert le pilotage du syndicat et le suivi continu des multiples actions et représentations.

Pour l'instant, aucun AD n'est volontaire pour accepter un détachement, cette situation n'étant pas ou peu compatible par ailleurs avec un poste de pleine direction.

S'agissant de la composition du Bureau, il reste toujours 5 sièges à pourvoir, mais il est préférable d'attendre les résultats de la campagne téléphonique d'adhésions avant de solliciter des volontaires.

9. Échéance du départ du Secrétaire UNSA ADOSS

Michel Cojean informe le Bureau qu'il ne prolongera pas sa fonction de Secrétaire au-delà du **1^{er} octobre 2021**. Retraité depuis le 1^{er} juillet 2020, il justifie sa **décision irrévocable** par sa perte de légitimité et d'autres projets.

Il est donc opportun de se mettre en ordre de marche pour accroître d'ici là le nombre d'adhérents, identifier de nouveaux volontaires pour prendre leur part des responsabilités et composer un nouveau Bureau lors d'une **Assemblée Générale à fixer en amont**.

*

Prochaine réunion de Bureau : 1^{er} avril 17H00